

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Claude BONNET

OBJET : Actualisation des zonages d'assainissement :

- **approbation du dossier d'enquête publique**
- **demande d'ouverture de l'enquête publique**

Mesdames, Messieurs,

Pour toutes les communes de la CAPC, une étude de zonage d'assainissement a été réalisée.

Depuis l'établissement de ces zonages, de nombreuses modifications de POS, carte communale ou PLU ont été apportées dans les différentes communes.

A l'appui des données existantes et du schéma directeur d'assainissement communautaire, la CAPC a missionné le bureau d'études POYRY pour procéder à une actualisation des zonages. Dans ce cadre, celui-ci a élaboré un dossier d'enquête publique par commune, comprenant :

- *une synthèse de l'existant et des projets retenus ;*
- *une notice technique justifiant le zonage retenu ;*
- *une carte de l'ensemble du territoire communal au 1/5000 ème sur fond cadastral présentant le zonage d'assainissement.*

L'enquête publique, dont nous sollicitons aujourd'hui la mise en œuvre au préfet, permettra notamment aux riverains d'être informés et de s'exprimer sur les projets retenus.

A la suite de cette enquête publique et selon les conclusions du commissaire enquêteur, le préfet sera appelé à prononcer l'utilité publique de l'opération.

*** * * * ***

VU la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 dite loi sur l'eau et les milieux aquatiques,

VU l'arrêté du Ministre de l'Ecologie du 22 juin 2007, relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées d'assainissement non collectif repris par l'article L2224-10 du Code Général des Collectivités Locales,

VU la délibération n° 5 du bureau en date du 19 avril 2010, confiant au bureau d'études POYRY l'actualisation des zonages d'assainissement,

VU l'article 3 alinéa II.2 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la

compétence Assainissement,

CONSIDERANT la déclinaison opérationnelle de l'actualisation des zonages d'assainissement,

Le conseil communautaire ayant délibéré, décide :

- d'approuver le dossier d'enquête publique relatif à l'actualisation des zonages d'assainissement de la CAPC,
- d'autoriser monsieur le Président ou son représentant à solliciter, auprès de monsieur le préfet de département, l'organisation de l'enquête publique en vue de déclarer d'utilité publique, les zonages d'assainissement de la CAPC,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le président de la communauté d'agglomération
Transmis à la sous préfecture, le 19/03/2013, n° 1590
Publié au siège de la CAPC, le 18/03/2013

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER